

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Montréal, le 16 mai 2007

31058-22-2

JEAN DIKAMBA

### Kevin Maurice Christian Renaud

Prenez avis que Alfred Gordon Hiscock, dont l'adresse du domicile est le 4817 Half Moon Grove, Mississauga, Ontario, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Kevin Maurice Christian Renaud, né le 9 mai 1970 à Sept-Îles et fils de Mauricette Anne-Marie Marguerite Renaud.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Kevin Maurice Christian Renaud dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Hiscock.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Mississauga, le 13 mai 2007

31032-22-2

ALFRED HISCOCK

### Laurie Marie Gabrielle Carbonneau

Prenez avis que Arthur Leon Mack, dont l'adresse du domicile est le 4401 Fairmount Avenue, appartement 201, Philadelphie, États-Unis, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Laurie Marie Gabrielle Carbonneau, née le 28 avril 1972 à Québec et fille de Micheline Carbonneau.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Laurie Marie Gabrielle Carbonneau dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Carbonneau-Mack.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Philadelphie, le 16 avril 2007

31033-22-2

ARTHUR L. MACK

### Samrawit Kufлом

Prenez avis que Samson Tekelegzi, dont l'adresse du domicile est le 6, boulevard Hidden Ranch NW, Calgary, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Samrawit Kufлом, née le 25 novembre 2005 à l'Hôpital St. Mary's de Montréal et fille de Ruth Kufлом.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Samrawit Kufлом dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Tekelegzi.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Calgary, le 8 mai 2007

31017-21-2

SAMSON TEKELEGZI

---

## Ministères, Avis concernant les...

---

### Affaires municipales et Régions

---

#### Paroisse de L'Ange-Gardien

*Changement de nom*

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 17 mai 2007, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement du nom de la Paroisse de L'Ange-Gardien, située sur le territoire de la municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré, pour celui de « Municipalité de L'Ange-Gardien ».

*La ministre des Affaires municipales  
et des Régions,*

NATHALIE NORMANDEAU

1266

#### Paroisse de Sainte-Hélène

*Changement de nom*

La ministre des Affaires municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, donne avis qu'elle a approuvé en date du 17 mai 2007, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Paroisse de Sainte-Hélène pour lui donner le nom de « Municipalité de Sainte-Hélène » située sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Kamouraska.

*La ministre des Affaires municipales  
et des Régions,*

NATHALIE NORMANDEAU

1265